

5IS

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 120 000 €

2791 CHEMIN SAINT BERNARD – 06220 VALLAURIS

RCS ANTIBES 528 091 309

(ci-après la « Société »)

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 15 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six,

Le 15 juin 2026,

La société CONNECT IT, société par actions simplifiée au capital de 120.000 euros, dont le siège social est sis 2791 CHEMIN DE SAINT BERNARD, PORTE 40 – 06220 VALLAURIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANTIBES sous le numéro 934 222 779, propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la société 5IS et associé unique de ladite Société (ci-après « L'Associé Unique »).

A PRÉALABLEMENT EXPOSÉ CE QUI SUIT :

La Présidence a arrêté les comptes annuels, et établi le rapport de gestion, de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Ces comptes et ce rapport ont été régulièrement communiqués à l'Associé Unique et l'inventaire a été tenu à sa disposition au siège social.

A STATUÉ SUR L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- Lecture du rapport de gestion établi par la Présidence ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat, du report à nouveau et des réserves de l'exercice ;
- [...]
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Décision n°2

Affectation du résultat, du report à nouveau et des réserves

L'Associé Unique approuve la proposition de la Présidence et décide l'affectation des sommes distribuables tel que précisées ci-après :

Le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 448 660 €, est réparti de la manière suivante :

- Distribution de dividendes : 448 660 €

Le report à nouveau créditeur de l'exercice précédent est affecté comme suit :

- Distribution de dividendes : 86 340 €
- Affectation aux réserves facultatives (autres réserves) : 184 014 €

Tableau récapitulatif de la situation nette avant et après affectation

	Avant affectation	Après affectation
Report à nouveau	270 354,00 €	0,00 €
Réserve légale	12 000,00 €	12 000,00 €
Réserves facultatives (autres réserves)	0,00 €	184 014,00 €

Modalités de distribution des dividendes

La distribution totale de dividendes est égale à 535 000 €, soit un dividende par part égal à 267,50 €.

Le paiement des dividendes sera effectué ultérieurement selon les modalités décidées par la Présidence.

A titre fiscal, il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, étant distribué à une personne morale ne sont pas éligibles à l'abattement de 40% prévu par l'article 158, 3-2° du Code général des impôts. Ils relèvent du Régime mère-fille (articles 145 et 216 CGI).

Rappel du régime fiscal et social applicable aux dividendes

L'Associé Unique prend acte des règles fiscales applicables aux dividendes perçus.

Indication au titre des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts

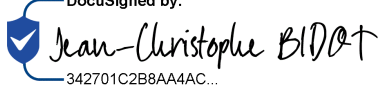
L'Associé Unique prend acte, pour répondre aux prescriptions de l'Article 243 bis du Code général des impôts, qu'au titre des trois derniers exercices, aucun dividende n'a été distribué.

Décision n°4

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au Président, à toute personne spécialement habilitée à le représenter, au porteur d'un original, d'une copie ou d'extraits certifiés conformes du présent procès-verbal, pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce qui précède, il a été établi le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

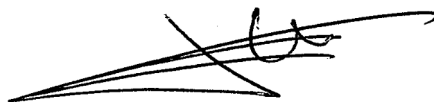
DocuSigned by:

342701C2B8AA4AC...

Certifié conforme

Le Président

la société CONNECT IT

représentée par Monsieur Jean Christophe BIDOT



BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Pages

COMPTES ANNUELS

- Bilan actif-passif	2 et 3
- Compte de résultat	4 et 5
- Détail des comptes bilan actif passif	6 à 9
- Détail Compte de résultat	10 à 14
- Annexe	15

DOSSIER FISCAL

- Liasse 2065	16 et 17
- Liasses 2050 à 2059-F	18 à 41

DOSSIER DE GESTION

- Détail Soldes intermédiaires de gestion	42 à 45
- Présentation graphique des SIG	46

AUDIT BILAN CONSEILS GESTION

1630 chemin des combes

Le Forum

06600 ANTIBES

04.93.34.95.18

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)	1 600	1 600				
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires						
	Fonds commercial	560 291		560 291	560 291		
	Autres immobilisations incorporelles	30 450	30 450				
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
	Constructions						
	Install. techniques, matériel et outillage indus.	113 177	102 688	10 489	56 442	45 953	81.42
	Autres immobilisations corporelles	10 069	7 637	2 431	9 588	7 157	74.64
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	2 563		2 563	1 193	1 370	114.80
Total de l'actif immobilisé (III)		716 549	140 775	575 774	627 514	51 740	8.25
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours :						
	Matières premières et autres approvision.						
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises	55 428		55 428	38 968	16 460	42.24
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	287 162		287 162	33 047	254 115	768.96
	Autres créances	451 385		451 385	8 230	443 155	NS
	Charges constatées d'avance	14 235		14 235	11 484	2 751	23.96
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres						
	Instruments fi. à terme et jetons détenus	7 969		7 969	7 969		
	Disponibilités	92 689		92 689	275 655	182 966	66.38
Total de l'actif circulant (IV)		908 868		908 868	375 353	533 515	142.14
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	1 627 017	142 375	1 484 642	1 002 868	481 774	48.04

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

2 563

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 120 000)	120 000		120 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	305 000		305 000			
	Ecarts de réévaluation						
	Ecarts d'équivalence						
	Réserves						
	Réserve légale	12 000		12 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	270 354		209 893		60 461	28.81
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	448 661		60 461		388 199	642.06
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total des capitaux propres (I)	1 156 015		707 354		448 661	63.43
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total autres fonds propres (I bis)						
PROVISIONS	Provisions pour risques	11 788		1 788		10 000	559.31
	Provisions pour charges						
	Total des provisions (II)	11 788		1 788		10 000	559.31
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 270		1 793		523	29.18
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Instruments financiers à terme						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	391				391	
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 958		177 480		114 522	64.53
	Dettes fiscales et sociales	243 555		100 102		143 453	143.31
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	8 666		2 931		5 735	195.69
	Produits constatés d'avance			11 420		11 420	100.00
	Total des dettes (III)	316 839		293 726		23 113	7.87
	Ecarts de conversion passif (IV)						
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	1 484 642		1 002 868		481 774	48.04

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

316 839293 726

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	156 271	109 296	265 567	397 973	132 406	33.27
Production vendue de biens	9 445		9 445	1 649	11 094	672.71
Production vendue de services	2 324 203	35 037	2 359 240	2 250 805	108 436	4.82
Montant net du chiffre d'affaires	2 471 029	144 333	2 615 362	2 650 427	35 065	1.32
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions						
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			36 821	34 034	2 786	8.19
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			662		662	
Autres produits			112	1 729	1 617	93.50
Total des Produits d'exploitation (I)			2 652 957	2 686 190	33 233	1.24
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises			136 273	172 858	36 585	21.16
Variation de stock			16 460	3 404	13 056	383.51
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes (1)			1 215 114	1 804 242	589 128	32.65
Impôts, taxes et versements assimilés			10 135	8 212	1 923	23.41
Salaires			469 886	422 109	47 778	11.32
Cotisations sociales			145 138	157 268	12 130	7.71
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			46 695	37 332	9 363	25.08
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			10 000	5 120	4 880	95.33
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			6 551		6 551	
Autres charges			37 327	12 110	25 217	208.24
Total des Charges d'exploitation (II)			2 060 659	2 615 847	555 187	21.22
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			592 298	70 344	521 954	742.00
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation (2)						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)						
Autres intérêts et produits assimilés (2)	10	234	5	968	4 266	71.48
Reprises sur dépréciations et provisions			2	893	2 893	100.00
Différences positives de change		133		22	111	515.86
Produits des cessions d'immobilisations financières						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des produits financiers (V)	10	367	8	883	1 484	16.70
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées (3)						
Différences négatives de change		65		173	108	62.49
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie	1	028			1 028	
Total des charges financières (VI)	1	093		173	920	530.91
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	9	274	8	710	564	6.48
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	601	572	79	054	522 518	660.96
Produits exceptionnels (VII)	76		1	144	1 068	93.37
Charges exceptionnelles (VIII)	522				522	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	446		1	144	1 590	139.01
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	152	465	19	736	132 729	672.52
Total des produits (I+III+V+VII)	2	663 400	2	696 217	32 817	1.22
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2	214 739	2	635 756	421 017	15.97
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	448	661	60	461	388 199	642.06

(2) Dont produits concernant les entreprises liées
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : Société 5 IS										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3			
INCORP.	TOTAL I				CZ	1 600		D8		D9			
	TOTAL II				KD	590 741		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG			KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ			KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM			KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP			KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	120 597		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	7 096		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	265		KZ		LA	136	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	9 668		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE			LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH			LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK			LL		LM			
	TOTAL III				LN	137 625		LO		LP	136		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M		8T			
	Autres participations				8U			8V		8W			
	Autres titres immobilisés				1P			1R		1S			
	Prêts et autres immobilisations financières				1T	1 193		1U		1V	2 398		
	TOTAL IV				LQ	1 193		LR		LS	2 398		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	731 159		ØH		ØJ	2 534		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		3		4			
INCORP.	TOTAL I		IN		CØ			DØ	1 600	D7	1 600		
	TOTAL II		IO		LV			LW	590 741	IX	590 741		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX			LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA			MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD			ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG			MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	7 420		MK	113 177	ML	113 177	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM	7 096		MN		MO		
		Matériel de transport		IV		MP			MQ	401	MR	401	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS			MT	9 668	MU	9 668	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV			MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ			NA		NB			
	Avances et acomptes		NC		ND			NE		NF			
	TOTAL III		IY		NG	14 516		NH	123 246	NI	123 246		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU			M7		ØW			
	Autres participations		1Ø		ØX			ØY		ØZ			
	Autres titres immobilisés		11		2B			2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières		12		2E	1 028		2F	2 563	2G	2 563		
	TOTAL IV		13		NJ	1 028		NK	2 563	2H	2 563		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14		ØK	15 544		ØL	718 149	ØM	718 149		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 5

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Société 5 IS

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société 5 IS

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY	1 600	EL		EM		EN	1 600
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	30 450	PF		PG		PH	30 450
TOTAL I		RK	32 050	RM		RN		RO	32 050
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	64 155	QA	44 811	QB	6 278	QC	102 688
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	1 335	QE	352	QF	1 687	QG	
	Matériel de transport	QH	206	QI	135	QJ		QK	341
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	5 900	QM	1 397	QN		QO	7 296
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	71 595	QV	46 695	QW	7 965	QX	110 325
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	103 645	QP	46 695	QQ	7 965	QR	142 375

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO		
TOTAL III																
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société 5 IS

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières(1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE	
	- financières			UG	
	- exceptionnelles			UJ	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : Société 5 IS

31/12/2025

[illegible]

Désignation de l'entreprise : Société 5 IS										Néant ☐		*						
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1			A 1 an au plus 2			A plus d'un an 3					
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL				UM				UN					
	Prêts (1) (2)				UP				UR				US					
	Autres immobilisations financières				UT	2 563			UV	2 563			UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	229			229									
	Autres créances clients				UX	286 932			286 932									
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)				ZI													
	Personnel et comptes rattachés				UY													
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ													
	Etat et autres	Impôts sur les bénéfices			VM													
		collectivités publiques	Taxe sur la valeur ajoutée			VB	13 434			13 434								
	Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN														
	Divers			VP														
	Groupe et associés (2)				VC	425 234			425 234									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	12 717			12 717									
	Charges constatées d'avance				VS	14 235			14 235									
TOTAUX					VT	755 345			VU	755 345			VV					
RENOIS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice			VD													
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE													
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF												
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1			A 1 an au plus 2			A plus d'1 an et 5 ans au plus 3			A plus de 5 ans 4			
Emprunts obligataires convertibles (1)					7Y													
Autres emprunts obligataires (1)					7Z													
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)			à 1 an maximum à l'origine		VG	1 270			1 270									
			à plus de 1 an à l'origine		VH													
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					8A													
Fournisseurs et comptes rattachés					8B	62 958			62 958									
Personnel et comptes rattachés					8C	24 818			24 818									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					8D	25 740			25 740									
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices				8E	127 995			127 995									
	collectivités publiques	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	61 814			61 814									
Obligations cautionnées			VX															
Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	3 188			3 188											
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					8J													
Groupe et associés (2)					VI													
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)					8K	8 666			8 666									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *					ZZ													
Produits constatés d'avance					8L													
TOTAUX					VY	316 448			VZ	316 448								
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ				(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques					VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK				* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032									

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société 5 IS						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 5							
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WA	448 661			
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	23 650		WB				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG	1 812		XE	25 462			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB									
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW	270			
	Amendes et pénalités		WJ	270		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ							
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7	152 465			
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)								I8				
			- imposées au taux de 0 %								ZN				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme								WN				
		- Plus-values soumises au régime des fusions								WO					
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)												XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW					
								Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3			
										TOTAL I		WR	626 858		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *												WS			
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WT			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)								WV				
			- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)								WH				
			- imposées aux taux de 19 %								WP				
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW				
			- imputées sur les déficits antérieurs								XB				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6				
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ				
	Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations						2A			XA			
Produit net des actions et parts d'intérêts :															
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)												ZX			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.											ZY			
	Majoration d'amortissement *											XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	France Ruralités Revitalisa-tion(FRR)(44 quindecies A)	HT			Entreprises nouvelles 44 sexies	L2			Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5				
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV			Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3			Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA				
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP			Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF			Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC				
						Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB			Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)												XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)			Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9			Créance dégagee par le report en arrière du déficit		ZI					
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables						bénéfice (I moins II)		XI	626 858						
						déficit (II moins I)					XJ				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL							
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*											XL				
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	626 858		XO				

Désignation de l'entreprise : Société 5 IS				Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)				K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice				K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *					
Reprise prov ETH		8X		8Y	
		8Z		9A	
		9B		9C	
Provisions pour dépréciation *					
		9D		9E	
		9F		9G	
		9H		9J	
Charges à payer					
		9K		9L	
		9M		9N	
		9P		9R	
		9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : Société 5 IS															Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	209 893			AFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	60 461	Dividendes	- Autres réserves		ZD									
					ZE											
					ZF											
	Prélèvements sur les réserves	OE		Autres répartitions	ZG		270 354									
TOTAL I		OF	270 354			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	270 354						
RENSEIGNEMENTS DIVERS																
Exercice N :																
Exercice N-1 :																
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS					
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT	821 678	838 784			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8										XQ	84 124	57 595			
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	14 197	17 247			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST	295 115	890 616			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	1 215 114	1 804 242			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW	1 599	1 572			
	- dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques ZS										9Z	8 536	6 640			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	10 135	8 212			
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)										YY	521 179	533 118			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	102 152	254 154			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2024)*										OB	464 621				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										OS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK		%			
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP										- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG					
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH					
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15 % JK			Plus-values à 0 % JL										
			Plus-values à 19 % JM			Imputations JC										
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15 % JN			Plus-values à 0 % JO										
			Plus-values à 19 % JP			Imputations JF										
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ													

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : Société 5 IS

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7	CF ETAT ANNEXE	60 453	42 894		17 559
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦			Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
					19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7	662	(16 896)	(16 896)				
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)			(16 896)				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)			(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : Société 5 IS

31/12/2025

Nature des éléments cédés	Valeur d'origine	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
							19 %	15% ou 12.8%	0 %	
Fenêtre HPT	5 222	868	4 354		(4 354)	(4 354)				
Plombazur - rénovation	1 874	819	1 055		(1 055)	(1 055)				
Riviera - Chgt compre	3 365	2 417	948		(948)	(948)				
Poste IP Yealink T54W	2 106	1 349	756		(756)	(756)				
Poste IP Yealink T53	1 539	944	595		(595)	(595)				
Poste IP Yealink T54W	1 932	1 347	586		(586)	(586)				
Poste IP Yealink T53	1 436	921	515		(515)	(515)				
Dépôt garantie GAROSU	1 028		1 028	662	(366)	(366)				
DECT Yealink W73P Bas	910	559	351		(351)	(351)				
DECT Yealink W73H Com	956	613	343		(343)	(343)				
Poste IP Yealink T54W	710	436	274		(274)	(274)				
DECT Yealink W59R Com	1 411	1 140	270		(270)	(270)				
DECT Yealink W73H Com	630	388	243		(243)	(243)				
DECT Yealink W73P Bas	579	373	207		(207)	(207)				
DECT Yealink W73H Com	681	474	206		(206)	(206)				
Riviera - Chgt monosp	1 380	1 187	193		(193)	(193)				
Poste IP Yealink T53	514	345	169		(169)	(169)				
Poste IP Yealink T54W	1 197	1 034	163		(163)	(163)				
DECT Yealink W73H Com	1 176	1 017	159		(159)	(159)				
Poste IP Yealink T53	1 884	1 731	153		(153)	(153)				
DECT Yealink W73P Bas	452	303	149		(149)	(149)				
Poste IP Yealink T54W	431	289	142		(142)	(142)				
Poste IP Yealink T54W	536	404	132		(132)	(132)				
Netgear GS316EP 16 po	364	234	129		(129)	(129)				
D-Link DGS 1026MP 24	334	206	128		(128)	(128)				
Poste IP Yealink T54W	773	646	127		(127)	(127)				
DECT Yealink W73H Com	374	251	123		(123)	(123)				
IPBX Soft Edition Ent	335	216	119		(119)	(119)				
Poste IP Yealink T54W	1 466	1 348	118		(118)	(118)				
DECT Yealink W73H Com	1 061	945	116		(116)	(116)				
Borne DECT Yealink W8	378	264	114		(114)	(114)				
DECT Yealink W73H Com	503	393	110		(110)	(110)				
Poste IP Yealink T53	435	329	106		(106)	(106)				
DECT Yealink W73H Com	429	324	105		(105)	(105)				
Conférencier Yealink	295	190	105		(105)	(105)				
Poste IP Yealink T53	339	238	101		(101)	(101)				
Poste IP Yealink T54W	934	833	101		(101)	(101)				
DECT Yealink W73P Bas	451	353	98		(98)	(98)				
Casque sans fil Jabra	324	227	97		(97)	(97)				

Désignation de l'entreprise : Société 5 IS

31/12/2025

Nature des éléments cédés	Valeur d'origine	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
							19 %	15% ou 12.8%	0 %	
Borne DECT Yealink W8	378	285	93		(93)	(93)				
DECT Yealink W73P Bas	823	734	89		(89)	(89)				
Poste IP Yealink T54W	402	314	88		(88)	(88)				
Divers	267	179	88		(88)	(88)				
DECT Yealink W59R Com	242	163	79		(79)	(79)				
IPBX Soft Edition Ent	223	144	79		(79)	(79)				
Poste IP Yealink T54W	267	194	73		(73)	(73)				
Poste IP Yealink T53	660	588	72		(72)	(72)				
DECT Yealink W53P Bas	236	172	64		(64)	(64)				
DECT Yealink W73P Bas	457	396	62		(62)	(62)				
Poste IP Yealink T53W	201	142	59		(59)	(59)				
Poste IP Yealink T46S	238	180	58		(58)	(58)				
Borne DECT Yealink W8	189	132	57		(57)	(57)				
DECT Yealink W53P Bas	231	174	57		(57)	(57)				
Poste IP Yealink T53	410	355	55		(55)	(55)				
DECT Yealink W78H Com	180	127	53		(53)	(53)				
Borne DECT Yealink W8	189	143	46		(46)	(46)				
Casque sans fil Sennh	133	87	46		(46)	(46)				
DECT Yealink W53H Com	170	124	46		(46)	(46)				
Poste IP Yealink T53	169	124	45		(45)	(45)				
Poste IP Yealink T46S	119	74	45		(45)	(45)				
DECT Yealink W73P Bas	180	137	43		(43)	(43)				
DECT Yealink W73P Bas	271	228	43		(43)	(43)				
Switch TP-LINK TL-SG1	120	79	42		(42)	(42)				
Poste IP Yealink T54W	784	743	41		(41)	(41)				
Casque sans fil Yeali	107	67	40		(40)	(40)				
DECT Yealink W73H Com	245	206	39		(39)	(39)				
DECT Yealink W70B Bas	102	63	38		(38)	(38)				
Poste IP Yealink T46S	238	200	38		(38)	(38)				
DECT Yealink W78P Bas	127	90	37		(37)	(37)				
Poste IP YEALINK T42S	150	114	36		(36)	(36)				
Poste IP YEALINK T42S	225	189	36		(36)	(36)				
Poste IP Yealink T53	168	133	35		(35)	(35)				
Poste IP Yealink T46S	119	84	35		(35)	(35)				
DECT Yealink W73H Com	184	150	34		(34)	(34)				
DECT Yealink W73P Bas	182	148	34		(34)	(34)				
DECT Yealink Base W70	182	148	34		(34)	(34)				
DECT Yealink W53H Com	208	175	33		(33)	(33)				
D-Link DGS 1100-08P 8	168	136	31		(31)	(31)				

Désignation de l'entreprise : Société 5 IS

31/12/2025

Nature des éléments cédés	Valeur d'origine	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
							19 %	15% ou 12.8%	0 %	
D-Link DGS 1100-08P 8	90	60	31		(31)	(31)				
Casque sans fil Yeali	104	73	30		(30)	(30)				
Netgear JGS516PE 16 p	137	108	29		(29)	(29)				
D-LINK DGS 1005P 5 po	88	60	27		(27)	(27)				
D-Link DGS 1008MP 8 p	94	67	27		(27)	(27)				
D-Link DGS 1100-08P 8	73	46	27		(27)	(27)				
DECT Yealink W73P Bas	90	65	26		(26)	(26)				
Switch TP-LINK TL-SG1	76	52	24		(24)	(24)				
Poste IP YEALINK T42S	75	53	22		(22)	(22)				
D-Link DGS 1100-08P 8	87	66	21		(21)	(21)				
Casque sans fil Sennh	133	113	20		(20)	(20)				
Casque sans fil Yeali	192	172	20		(20)	(20)				
DECT Yealink W73H Com	68	50	17		(17)	(17)				
Poste IP Yealink T42S	49	32	17		(17)	(17)				
D-LINK DGS 1005P 5 po	47	30	17		(17)	(17)				
DECT Yealink W53P Bas	77	61	16		(16)	(16)				
Poste IP YEALINK T42S	75	59	16		(16)	(16)				
D-LINK DGS 1005P 5 po	47	31	16		(16)	(16)				
DECT Yealink Base W7	90	75	16		(16)	(16)				
DECT Yealink W73H Com	613	598	15		(15)	(15)				
D-Link DGS 1100-08P 8	147	133	14		(14)	(14)				
Poste IP Yealink T53	574	560	14		(14)	(14)				
D-LINK DGS 1005P 5 po	90	76	14		(14)	(14)				
DECT Yealink W73P Bas	91	78	14		(14)	(14)				
DECT Yealink W73P Bas	271	258	13		(13)	(13)				
DECT Yealink W73P Bas	541	528	13		(13)	(13)				
DECT Yealink W60B Bas	41	29	12		(12)	(12)				
Poste IP Yealink T53	82	70	12		(12)	(12)				
D-LINK DGS 1005P 5 po	44	32	12		(12)	(12)				
DECT Yealink W53P Bas	77	66	11		(11)	(11)				
Alimentation Poste Ye	38	28	10		(10)	(10)				
DECT Yealink W53H Com	52	42	10		(10)	(10)				
Alimentation Poste Ye	30	20	10		(10)	(10)				
Casque sans fil Yeali	192	183	9		(9)	(9)				
Poste IP Yealink T54W	398	389	9		(9)	(9)				
Alimentation Poste Ye	93	84	9		(9)	(9)				
Extension 20 Touches	74	65	9		(9)	(9)				
Adaptateur Grandstrea	61	53	9		(9)	(9)				
DECT Yealink W73H Com	184	176	8		(8)	(8)				

Désignation de l'entreprise : Société 5 IS

31/12/2025

Nature des éléments cédés	Valeur d'origine	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
							19 %	15% ou 12.8%	0 %	
Poste IP Yealink T53	164	156	8		(8)	(8)				
DECT Yealink W56H Com	65	57	7		(7)	(7)				
Casque sans fil Yeali	96	89	7		(7)	(7)				
Casque sans fil Yeali	288	281	7		(7)	(7)				
Alimentation Poste Ye	29	23	6		(6)	(6)				
Adaptateur Grandstrea	89	83	6		(6)	(6)				
Adaptateur Yealink EH	65	59	6		(6)	(6)				
DECT Yealink W73P Bas	90	85	6		(6)	(6)				
DECT Yealink W73P Bas	90	85	6		(6)	(6)				
Switch TP-LINK TL-SG1	39	33	5		(5)	(5)				
Alimentation Poste Ye	18	13	5		(5)	(5)				
D-Link DGS 1100-08P 8	73	69	5		(5)	(5)				
D-LINK DGS 1005P 5 po	44	40	3		(3)	(3)				
Alimentation Poste Ye	13	10	3		(3)	(3)				
Casque sans fil Yeali	87	85	3		(3)	(3)				
Motorola 0201 DECT	50	47	3		(3)	(3)				
Extension 20 Touches	74	71	3		(3)	(3)				
DECT Yealink W73H Com	55	52	3		(3)	(3)				
Colis Chronopost Fran	19	16	3		(3)	(3)				
D-Link DGS 1100-08P 8	73	71	2		(2)	(2)				
Alimentation Poste Ye	12	10	2		(2)	(2)				
Alimentation Poste Ye	12	11	1		(1)	(1)				
Alimentation Poste Ye	18	17	1		(1)	(1)				
Alimentation Poste Ye	8	7	1		(1)	(1)				
Alimentation Poste Ye	6	5	1		(1)	(1)				
Alimentation Poste Ye	6	6	1		(1)	(1)				
D-Link DGS 1100-08P 8	73	73	0		(0)	(0)				
Mono split Toshiba -	1 410	1 410								
Alimentation Poste Ye	6	6								
Climatisation	1 265	1 265								
Alimentation Poste Ye	9	9								
Alimentation Poste Ye	18	18								
Alimentation Poste Ye	6	6								
Alimentation Poste Ye	9	9								
Total	60 453	42 894	17 559	662	(16 896)	(16 896)				

Néant ☒ *

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société 5 IS

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Société 5 IS

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société 5 IS					Néant ☐ *			
Exercice ouvert le : 01/01/2025		et clos le : 31/12/2025		Durée en nombre de mois		1	2	
DECLARATION DES EFFECTIFS								
Effectif moyen du personnel * :					YP	10		
dont apprentis					YF			
dont handicapés					YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale					RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE								
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE								
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises					OA	2 615 362		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées					OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges					OT			
TOTAL 1					OX	2 615 362		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée								
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					OH	112		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation					OE			
Subventions d'exploitation reçues					OF			
Variation positive des stocks					OD	16 460		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée					OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation					XT	76		
TOTAL 2					OM	16 648		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)								
Achats					ON	974 387		
Variation négative des stocks					OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances					OR	264 429		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée					OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					OW	37 327		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée					OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					OY	5 889		
TOTAL 3					OJ	1 282 031		
IV- Valeur ajoutée produite								
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)					OG	1 349 979		
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises								
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).					SA	1 349 979		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE								
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE								
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case			EV					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)			GX	2 615 362	Effectifs au sens de la CVAE *		EY	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)					HX			
Période de référence			GY	01/01/2025	GZ	31/12/2025		
Date de cessation					HR			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.								

Cegid Quadran

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 5

N° SIRET

5 2 8 0 9 1 3 0 9 0 0 0 4 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société 5 IS

ADRESSE (voie)

2791 Chemin St Bernard

CODE POSTAL

06220

VILLE

VALLAURIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

2 000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

Total des lignes P1 + P2

P5

1

Total des lignes P3 + P4

P6

2 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SAS

Dénomination

CONNECT IT

N° SIREN (si société établie en France)

934222779

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

2 000

Adresse :

N°

2791

Voie

CHEMIN DE ST BERNARD

Code postal

06220

Commune

VALLAURIS

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 5 N° SIRET 5 2 8 0 9 1 3 0 9 0 0 0 4 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société 5 IS

ADRESSE (voie) 2791 Chemin St Bernard

CODE POSTAL 06220 VILLE VALLAURIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.